

La solidarité internationale du mouvement coopératif québécois

L'expérience de SOCODEVI

Louis Favreau et Lucie Fréchette

Numéro 135, automne 2018

Fruits de l'entraide et de la solidarité : coopératives et mutuelles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/89178ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Favreau, L. & Fréchette, L. (2018). La solidarité internationale du mouvement coopératif québécois : l'expérience de SOCODEVI. *Cap-aux-Diamants*, (135), 32-36.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DU MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS

L'EXPÉRIENCE DE SOCODEVI

par Louis Favreau et Lucie Fréchette

Les coopératives ont une très longue histoire. Plus d'un siècle et demi quand on remonte aux coopératives pionnières comme celle de la Société des équitables pionniers de Rochdale (Angleterre, 1844) et aux mutuelles. Historiquement, elles ont été portées par le mouvement des travailleurs et des agriculteurs des pays du Nord, permettant ainsi d'illustrer les possibles d'une économie plus démocratique et plus solidaire. Même si elles courent toujours le risque d'être banalisées par le marché capitaliste ou instrumentalisées par l'État, les coopératives jouent, hier comme aujourd'hui, un rôle économique et social significatif dans bon nombre de secteurs, depuis l'agriculture et la forêt en passant par les services financiers (épargne et crédit, assurances), la consommation, le logement, la santé, les services funéraires, etc.

Des milliers de coopératives ont aussi vu le jour dans les pays du Sud. De petits producteurs agricoles se sont organisés, des communautés se sont donné les services d'une finance de proximité, des services de base en matière de santé ou en matière d'infrastructures (énergie solaire, par exemple). Elles ont eu le soutien d'organisations du mouvement coopératif du Nord pour leur développement. De façon notable par des dispositifs internationaux du mouvement coopératif québécois.

La coopération au développement



Une productrice de cacao en Colombie. (SOCODEVI).



Un producteur d'oignons au Mali. (SOCODEVI).

avec des pays du Sud passe depuis près de 50 ans, en ce qui a trait à la finance de proximité, par Développement international Desjardins (DID), le dispositif international du mouvement Desjardins et, depuis 30 ans, pour les autres composantes du mouvement coopératif, par la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI).

Moins bien connue que sa collègue, SOCODEVI, dispositif international de coopératives des autres secteurs (agricole, forestier, assurances, habitation, funéraire, etc.) membres du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, a accompagné depuis sa naissance, en 1985, quelque 400 projets dans des domaines aussi variés que les ressources forestières ou le commerce équitable de différents produits du secteur agroalimentaire dans une quarantaine de pays,

en menant 650 missions d'assistance technique avec l'aide de ses membres, un réseau de 26 grandes organisations coopératives dont La Coop fédérée et la Fédération québécoise des coopératives forestières.

CE QUE LE MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS FAIT AU SUD

Avec la grave crise des années 2007-2008, les coopératives sont revenues à l'avant-scène dans pratiquement tous les pays. L'adoption par l'ONU de l'Année internationale des coopératives, en 2012, n'a pas été le fruit du hasard. Dans les années 1990, une « mondialisation néolibérale » monte en puissance, avec une reprise à la hausse des inégalités entre le Nord et le Sud et un retour de la précarité

dans le monde du travail adossé à un défi écologique sans précédent. On assiste alors à l'émergence d'initiatives économiques citoyennes s'inspirant de l'expérience coopérative et au renouvellement de coopératives plus anciennes. Les coopératives vont également de plus en plus miser sur l'intercoopération. Vingt ans après DID, avec SOCODEVI, un réseau d'entreprises coopératives et mutualistes qui partage son expertise et son savoir-faire avec ses partenaires au Sud depuis plus de 30 ans, le mouvement coopératif québécois se donne une seconde organisation de coopération internationale de proximité qui agira tout à la fois sur la petite échelle (des communautés locales) comme sur la grande (la mise en réseau).

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF QUÉBÉCOIS AU DIAPASON DE L'ALLIANCE COOPÉRATIVE INTERNATIONALE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La grande conférence internationale de Rio de Janeiro sur le développement durable, organisée à l'initiative de l'ONU en 1992, aura son écho dans la déclaration de principe de l'Alliance coopérative internationale (ACI), organisation qui regroupe quelque 200 organisations coopératives nationales dans plus de 100 pays. En 1995, l'ACI introduit dans sa déclaration un septième principe sur l'engagement des coopératives envers le développement durable de leurs communautés, un engagement réaffirmé avec force à son congrès de Cancun, en 2011, où les coopératives ont de plus souligné leur volonté de veiller à la préservation de l'environnement. Dans cette mouvance, SOCODEVI est engagé dans une coopération avec des partenaires du Sud sur la base des cinq critères suivants : 1) des groupes qui font la promotion d'entreprises collectives; 2) des projets qui appuient la création d'organisations citoyennes dans les communautés; 3) des projets qui favorisent la promotion collective des femmes; 4) des projets territoriaux structurants inscrits dans la durée; 5) des projets qui mettent en œuvre une gestion de défense et de promotion des écosystèmes.

DES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES EN BOLIVIE DANS LE SECTEUR AGRICOLE

Parmi tous les projets québécois réalisés au Sud, une expérience de dix ans de collaboration avec des communautés paysannes en Bolivie se démarque par son appui durable et structurant au renforcement de coopératives dans le secteur de nouveaux produits agroalimentaires (épices, condiments et huiles essentielles).

C'est en 1998 que des coopératives agricoles du Québec, accompagnées par SOCODEVI, entament un projet d'appui aux producteurs agricoles de la région de Chuquisaca, projet qui visait au point de départ la diversification des activités génératrices de revenus de groupes de paysans. Après les études nécessaires de diversification et les essais de production adaptés aux particularités géographiques, climatiques et socioéconomiques de la région, le choix de la diversification s'est arrêté sur les épices et plus spécifiquement sur l'origan. La formation et l'assistance technique fournies par les coopératives québécoises ont permis aux producteurs de cultiver l'origan sur une partie de leurs terres. Le défi aura été relevé sur le temps long d'une décennie. Ces nouvelles coopératives obtiendront finalement une qualité de production et des volumes suffisamment intéressants pour accéder à des marchés d'exportation dans d'autres pays de la région, la priorité du projet ayant été dirigée vers la création d'une entreprise de commercialisation des produits. Résultat : plus de 1 000 familles de

93 communautés dans huit municipalités du sud-est de la Bolivie ont doublé leurs revenus grâce à la diversification de leur production agricole. D'autre part, le nombre d'agriculteurs membres de ces coopératives n'a cessé de croître. De plus, la certification « bio » a permis de commercialiser leurs produits sur des marchés de niche de l'Uruguay, de l'Argentine et du Brésil.

On peut retenir de cette expérience et de ce type de projet de soutien à des communautés du Sud un premier fil rouge qui distingue ce type de coopération au développement : la « lutte contre la pauvreté » est surtout une mobilisation contre la dépendance économique. Cette distinction constitue la matrice principale du modèle de développement coopératif et mutualiste québécois et international. L'effet est majeur : en offrant aux communautés du Sud des dispositifs économiques de nature collective, on ouvre l'espace des possibles pour assurer un contrôle de leur propre développement. Cela leur permet, à terme, de se défaire elles-mêmes de la pauvreté et de l'aide humanitaire traditionnelle.



Femmes sénégalaises. (SOCODEVI).

LES COOPÉRATIVES QUÉBÉCOISES DANS L'AGROFORESTIER AU GUATEMALA

Le tout commence en 1996 par un projet d'appui à la création d'un département forestier géré par une fédération de coopératives agricoles, celle de Las Verapaces, la FEDECOVERA, au Guatemala. Le partenaire québécois à l'origine de cet appui est la Fédération québécoise des coopératives forestières qui mettra à profit l'expérience d'une de ses coopératives, la Coopérative forestière de Girardville au Lac-Saint-Jean. Ce projet de diversification des activités économiques durera cinq ans (1996-2000) et permettra la création d'une pépinière dont la capacité de production aura été de plus de deux millions de plants par année, avec un service de reboisement de près de 350 hectares par année, principalement sur les terres des coopératives membres de la Fédération, en plus de la vente de plants. De même, cette fédération de coopératives mettra progressivement en place une politique d'aménagement durable de la forêt. Au bout du compte, 1 800 familles indigènes d'origine maya, là où cette fédération coopérative évoluée, auront bénéficié directement des résultats de ce projet. Plus globalement, sur une quinzaine d'années (1985-2000), les projets des coopératives québécoises initiés par l'intermédiaire de SOCODEVI auront appuyé dans ce pays près de 250 organisations coopératives et mutualistes qui font bénéficier directement de leurs activités économiques ou de leurs services des dizaines de milliers de Guatémaltèques. Le deuxième fil rouge de cette expérience au Guatemala aura été de travailler non seulement dans la durée, mais aussi de soutenir une dynamique fédérative des coopératives pour les sortir de leur isolement respectif : fédérer des coopératives et (ou) soutenir le renforcement de fédérations sectorielles ou régionales s'affirme



Un couple de producteurs laitiers en Ukraine. (SOCODEVI).

ici comme étant une stratégie de développement offrant de meilleures garanties de pérennité tant chez DID qu'à la SOCODEVI.

LES ORIGINES DE SOCODEVI : DERRIÈRE ET DEVANT, UN MOUVEMENT

Les années 1980 mettent à l'épreuve l'identité des coopératives québécoises, questionnant autant le sociétariat (la vie associative et la place des membres dans ce type d'entreprises) que les activités de leur organisation confédérative, le Conseil de la coopération du Québec (CCQ), et leur intervention auprès de communautés du Sud. Cette décennie verra des transformations importantes de la vie associative. En effet, au sein du CCQ, 90 % des coopératives non financières ne sont pas ou peu représentées à cette période. Elles le deviendront. Puis les composantes autres que Desjardins (mutuelles, coopératives agricoles et autres fédérations) se lanceront dans la coopération avec le Sud de façon nettement plus structurée en donnant naissance, en 1985, à SOCODEVI. Une nouvelle coopération internationale

prendra alors forme dans des secteurs autres que la finance. Dans un premier temps, avec les agricoles et les mutuelles d'assurances. Dans un deuxième temps, les forestières et celles du secteur de l'habitation vont emboîter le pas. Selon le directeur de SOCODEVI, Réjean Lantagne : « Le principe de l'intercoopération nous motivait et nous guidait. Nous avons été, au Québec, aidés par les Européens il y a 100 ans. C'était à notre tour de créer un dispositif comme SOCODEVI pour être capable d'aider le Sud. »

Les coopératives québécoises quitteront donc l'assistantat dans lequel l'Agence canadienne de développement international entretenait encore la coopération de proximité et le développement coopératif pour aller vers la construction de véritables coopératives démocratiques et autonomes de divers secteurs dans les pays du Sud. Dans la foulée de nos travaux, une conclusion ressort comme une constante. Les projets humanitaires, soutenus par des ONG, commettent souvent une grave erreur en pensant obtenir rapidement des résultats socialement utiles pour résoudre des situations d'urgence,



Femme productrice laitière au Vietnam. (SOCODEVI).

mais en laissant en plan le travail dans la durée et le développement de compétences professionnelles afin de créer des assises économiques aux communautés. Ces processus de développement coopératif requièrent en effet des durées et des compétences qui ne peuvent être compressées outre mesure. DID tout comme SOCODEVI ont depuis longtemps été guidés par cette ligne directrice de développement.

Louis Favreau est docteur en sociologie et professeur émérite de l'Université du Québec en Outaouais.

Lucie Fréchette est docteure en psychologie et professeure émérite de l'Université du Québec en Outaouais.

Pour en savoir plus :

Louis Favreau et Lucie Fréchette. « L'économie sociale et solidaire : mondialiser au profit de tous », dans Pierre Beaudet, et alii, *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2014.

Louis Favreau et Ernesto Molina. *Le mouvement coopératif québécois et la solidarité internationale : l'expérience de SOCODEVI, ARUC et CRDC* (UQO). Monographie, 2012, 65 p.

Louis Favreau et Mario Hébert. *La transition écologique de l'économie. La contribution des coopératives et de l'économie solidaire*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 2012, 152 p.

Louis Favreau. *Mouvement coopératif, une mise en perspective*. Presses de l'Université du Québec, Québec, 2010, 156 p.

Sur la toile :

Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) : <http://w4.uqo.ca/crdc/>

Blogue de la CRDC : <http://jupiter.uqo.ca/ries2001/carnet/>

SOCODEVI : <http://socodevi.org>